

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 95

MONTREAL, LE MARDI 23 AVRIL 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 1 S

PERSPECTIVES

## La sexualité distincte

Le Sénat canadien commence aujourd'hui même l'examen final d'un projet d'amendement de la loi fédérale sur les droits de la personne visant à interdire la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. La semaine dernière, le Parlement néerlandais a fait un premier pas vers la reconnaissance des mariages gays et la légalisation de l'adoption d'enfants par les couples homosexuels. L'internationale rose contre-attaque.

**D'**abord, deux rappels. La section 15 de la Charte canadienne des droits de la personne n'interdit pas explicitement la discrimination basée sur l'orientation sexuelle — contrairement à celle adoptée par Québec, en 1977. La Loi sur les droits de la personne, qui régit les institutions et les entreprises soumises à l'administration fédérale, ne l'interdit pas non plus — alors que toutes les provinces, sauf l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard, ont déjà franchi cette étape.

La chambre haute votera demain sur le projet de loi S2, déposé par le sénateur conservateur Noël Kinsella, qui a défendu les droits de la personne au Nouveau-Brunswick pendant une vingtaine d'années. Son texte ajoute l'orientation sexuelle aux motifs de distinction illicite prévus à la Loi canadienne sur les droits de la personne. Si le Sénat l'adopte, la Loi prendra ensuite le chemin des communes, où le député libéral ontarien Bill Graham a promis de la défendre.

Le recours à cette procédure inhabituelle — de la chambre haute à la chambre basse, et non l'inverse — s'explique par la lenteur du gouvernement fédéral à tenir sa promesse électorale de 1993. D'ailleurs, comme l'a rappelé Max Yalden, président de la Commission canadienne des droits de la personne, depuis 1985, pas moins de sept ministres de la Justice se sont engagés à corriger la situation, sans jamais passer aux actes.

Dans le rapport annuel qu'il déposait le mois dernier, M. Yalden affirmait que le maintien de cette discrimination équivalait à un «acquiescement à l'intolérance» et plaçait le Canada dans une position inconfortable pour donner des leçons aux autres pays du monde.

M. Chrétien a demandé de patienter et a même promis encore une fois que les modifications seraient adoptées avant le prochain scrutin fédéral. Il a également souligné que son gouvernement avait modifié le Code criminel afin d'alourdir les peines imposées dans le cas de crimes haineux, notamment dirigés contre des homosexuels.

M. Chrétien pourrait rappeler que ce sont les libéraux, dans les années soixante, qui ont décriminalisé les rapports homosexuels entre adultes consentants. Pierre Elliott Trudeau avait alors résumé sa position en disant (à peu près) que la Chambre des communes n'avait pas à se mêler de ce qui se passait dans la chambre à coucher.

Pour le lobby rose, il est maintenant temps de passer «de la garde-robe au garde des sceaux» comme on l'a entendu en France. L'idée est d'étendre la reconnaissance des droits à la différence du domaine privé au domaine public, de faire en sorte que les homosexuels puissent s'affirmer tels dans leurs relations sexuelles mais aussi dans les nombreux autres types de liens qu'ils peuvent tisser.

La reconnaissance du couple gay est la principale revendication qui découle de cette logique, ici comme ailleurs dans le monde. Le Danemark, la Norvège et la Suède reconnaissent déjà, dans une certaine mesure, la légalité des couples gays. Au Québec, un comité interministériel est en train d'examiner cette question. Avec son projet de loi 133, l'État québécois veut commencer par interdire aux employeurs et aux assureurs de pratiquer la discrimination envers les couples homosexuels dans les conventions collectives, les régimes de retraites et les contrats d'assurances.

La semaine dernière, le parlement hollandais a adopté une motion réclamant au gouvernement de préparer, au plus tard pour août 1997, un projet de loi autorisant l'union maritale entre personnes de même sexe.

Mais rien n'est joué. Dès l'annonce, l'affaire a fait grand bruit, tant aux Pays-Bas qu'à l'étranger. L'Église hollandaise s'est élevée contre ce qu'elle considère comme un sacrilège. Ici même, la Conférence des évêques catholiques du Canada a écrit au premier ministre pour exprimer ses «inquiétudes» par rapport à des mesures légales et constitutionnelles qui pourraient «mener à une redéfinition du caractère historique du mariage, du statut marital, du statut familial et des notions d'époux et d'épouse».

Plusieurs libéraux, représentant surtout des circonscriptions rurales, s'opposent aussi farouchement à tout amendement pro-gay. D'autres observateurs critiques rappellent que l'issue de ce débat fondamental aura également des conséquences bien au-delà du cercle restreint des homosexuels, puisque bien d'autres minorités viendront prendre le relais des revendications. Le plan de développement de la Charte des droits est une spirale sans fin.

Quoi qu'il arrive, le mouvement de revendications est décidément entré dans une nouvelle phase en Occident: il ne s'agit plus de faire reconnaître que l'homosexualité n'est pas un crime, comme dans les années 60; il n'est plus simplement question de revendiquer une certaine fierté et identité gay, comme dans les années 70 et 80; de nos jours, les homosexuels veulent être reconnus à part entière, comme de simple citoyens, avec ni plus ni moins de droits que les gauchers ou d'autres minorités ordinaires...

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B7	Montréal Pluie intermittente. Max: 15
Avis publics.....A6	Québec Pluie cessant tôt le matin. Max: 12
Classées .....B6	Détails en A 6
Culture .....B8	
Économie.....B3	
Éditorial.....A8	
Le monde.....A7	
Mots croisés.....A6	
Les sports .....B6	

L'ÉCONOMIE

CFCF accuse  
une lourde perte  
PAGE B 3



CULTURE

Cannes: le retour  
des «grosses peintures»  
PAGE B 8

POLITIQUE

Chrétien expulsé  
John Nunziata  
PAGE A 4



## Le PQ se met à l'heure Bouchard

### Le parti convie ses militants à une actualisation globale du programme

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Sous l'impulsion des volontés exprimées par son chef, la direction du Parti québécois convie ses militants à une actualisation globale de leur programme politique. Le PQ se met à l'heure de Lucien Bouchard.

Métissage de modération et de radicalisme, de conservatisme et d'avant-gardisme, la «proposition principale» mise de l'avant hier par l'exécutif national du parti a davantage l'allure d'une mise à jour axée principalement sur les modalités d'accès à la souveraineté et sur la question linguistique.

Le document-synthèse, qui alimentera les délibéra-

tions des associations de comités en vue du congrès plénier d'orientation de novembre prochain, reprend l'essentiel des principes de l'entente tripartite endossée le 12 juin par le PQ, le Bloc et l'ADQ. Et introduit officiellement la notion de souveraineté-partenariat, qui a servi de clé de voûte à la campagne référendaire du OUI.

Du début à la fin, ce projet d'amendement au programme du PQ porte la griffe de Lucien Bouchard. La dénonciation caustique du gouvernement fédéral a fait place à un ton plus racoleur. On y retrouve les lignes de force du «bouquet de mesures» linguistiques rendues publiques le 3 avril par le comité ministériel Marois-Beaudoin, ainsi que les orientations politiques dont le premier ministre s'est fait le promoteur depuis le début de l'année en ma-

tière d'éducation, de culture, de communication, de finances publiques, de droits des anglophones, de droits des autochtones, de relations de travail et de justice sociale.

Lors du prochain référendum, peut-on y lire, le peuple québécois sera appelé à se prononcer sur la souveraineté du Québec et sur le dépôt d'une offre de partenariat avec le Canada. Si le OUI l'emporte, la proclamation de la souveraineté sera faite dès que le traité de partenariat aura été approuvé par l'Assemblée nationale ou dès qu'elle aura constaté que les négociations sont infructueuses. Ces négociations ne dureront pas plus d'un an, «sauf si

VOIR PAGE A 10: PQ

## Le plaisir



PHOTO JACQUES NADEAU

AU PARC Saint-Michel, Joséphine Nyame et Parvin Akhtar ont profité du Jour de la Terre pour aller vérifier de près si le printemps avait vraiment fait son œuvre. Les bourgeons gonflés de verdure ne leur ont pas menti: les arbres se préparent déjà à l'été et les enfants, aux vacances.

IDÉES

## Le Québec quitte l'Italie, le Canada reste

La fermeture de la Délégation du Québec en Italie n'est pas un «désastre», affirme l'ambassadeur du Canada en Italie, M. De Montigny Marchand. De Rome, le diplomate a adressé à la directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, une réponse à une chronique du 13 avril où elle déplorait que le gouvernement du Québec mette fin à trente ans de présence active en Italie.

L'ambassadeur canadien concède que les «émis-saires» du gouvernement québécois ont pu «aider» à la promotion de la culture québécoise en Italie, mais affirme que le mérite en revient surtout aux artistes eux-mêmes. Il met en lumière le rôle des services culturels de son ambassade. Il «continuera d'être», souligne-t-il.

La décision de fermer la DQI suscite néanmoins de nombreuses protestations, en Italie et au Québec. On en trouvera des exemples en page *Idées*, avec la lettre de M. Marchand.

Lire en page A 9

## Marois réduit de 3% le budget des «activités éducatives»

KONRAD YAKABUSKI  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Malgré ses affirmations voulant que les compressions de 257 millions de dollars cette année en éducation primaire et secondaire n'entameront pas les services offerts aux élèves, la ministre Pauline Marois concède que les directives de son propre ministère, envoyées aux commissions scolaires, «suggèrent» une réduction de 3% des sommes allouées aux «activités éducatives». C'est ce qu'a révélé hier en commission parlementaire le député libéral François Ouimet, qui a accusé le gouvernement d'inviter les commissions scolaires à s'attaquer directement à la mission éducative des écoles.



Pauline Marois

Selon le critique libéral, les règles budgétaires préparées par le ministère de l'Éducation à l'intention des

VOIR PAGE A 10: MAROIS

Droit d'auteur

## Une nouvelle loi déjà perçue comme un recul

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

**B**onne nouvelle: la loi révisée sur le droit d'auteur serait vraisemblablement déposée jeudi à Ottawa. Mauvaise nouvelle: les auteurs s'attendent au pire. Selon eux, la lueur du lobby mené depuis des semaines par les radiodiffuseurs et de la rencontre qu'ils n'ont jamais pu obtenir avec le ministre du Patrimoine, Sheila Copps, depuis son entrée en fonction en janvier, la loi s'annonce porteuse de contradictions, voire même de reculs.

«Voilà une bien triste façon de célébrer aujourd'hui la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, reconnaît Diane Lamarre du groupe Québec de la Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteur. Ce regroupement représente 30 000 membres provenant de 25 associations

comme l'UDA (Union des artistes), l'UNEQ (Union des écrivains et écrivains québécois), la SODRAC (Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada) et la SPACQ (Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec).

«Ce qui est le plus inquiétant de la part du législateur, explique Lucie Beauchemin, consultante à l'UDA, c'est qu'il s'apprête à donner d'une main tout en retirant de l'autre. Il compte tout simplement partager la tarte en plus de morceaux.»

La Coalition et sa présidente, la directrice générale de la SODRAC, Claudette Fortier, sont très claires là-dessus. Pas question de favoriser les intérêts de certains créateurs au détriment de certains autres. Les

VOIR PAGE A 10: DROIT

## La gauche s'apprête à gouverner l'Italie

Rome (AFP) — La coalition de centre gauche L'Olivier, dominée par les ex-communistes, s'apprête à gouverner l'Italie après avoir remporté une victoire historique en gagnant dimanche les élections législatives, provoquant l'euphorie des marchés boursiers et financiers italiens et internationaux.

La gauche italienne a gagné en se présentant comme une «force tranquille», proposant de réformer progressivement l'Italie, deux ans après que Silvio Berlusconi eut promis de la transformer radicalement dans un sens ultralibéral.

Il faudra cependant plusieurs semaines pour former un nouveau gouvernement qui remplacera celui de Lamberto Dini, probablement fin mai ou début juin, et le nouveau président du conseil sera en toute vraisemblance l'économiste chrétien-démocrate Romano Prodi, chef de L'Olivier. La coalition de centre gauche L'Olivier et son allié Refondation Communiste (marxiste) ont obtenu ensemble la majorité absolue avec 167

La coalition de centre gauche a obtenu 167 sièges sur 315 au Sénat et 319 sur 630 à la Chambre des députés

VOIR PAGE A 10: ITALIE

## ACTUALITÉS

## MAROIS

Réduction de de 28 %  
du budget alloué au  
financement des «espaces  
excédentaires»

SUITE DE LA PAGE 1

commissions scolaires prévoient une réduction de 3 % par élève des sommes accordées aux «activités éducatives». À la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), une telle ponction représente 1,1 million de moins pour des activités comme les services d'orthophonistes et de psychoéducateurs ainsi que pour des matériaux pédagogiques, a affirmé M. Ouimet.

Ce dernier a d'ailleurs prétendu que la réduction de 13 millions, soit de 28 %, du budget alloué au financement des «espaces excédentaires» pourrait forcer une centaine de commissions scolaires à fermer des écoles cette année. À raison de 15 \$ le mètre carré, c'est l'équivalent de plus de 250 écoles primaires qui seraient obligées de fermer leurs portes, faute de financement. Et ce, après que l'ex-ministre Jean Garon s'était fait le champion des dernières écoles de village, a ironisé le député de Marquette.

Mais la ministre Marois a invité les commissions scolaires à trouver de nouvelles vocations aux locaux inoccupés en partenariat avec les municipalités plutôt que de recourir à la fermeture complète des écoles. S'adressant aux membres de la commission de l'Éducation, qui entamaient hier l'étude des prévisions de dépenses du ministère pour 1996-97, elle a soutenu que «ça va amener, oui, certaines commissions scolaires à discuter avec des municipalités» de l'utilisation des locaux à des «fins autres que la formation». De nombreuses bibliothèques municipales se logent déjà dans les écoles sous-utilisées, a-t-elle fait remarquer. Bien qu'elle ait concédé que la réduction de 3 % des activités éducatives constitue l'un des éléments suggérés pour résorber les compressions, Mme Marois a insisté pour dire que cela ne devrait pas compromettre «le niveau et la qualité des services». «Les modalités de distribution des services peuvent être revues», a-t-elle renchéri.

De plus, a rappelé la ministre, les efforts demandés pour les services non éducatifs seront de loin plus importants. «S'il y a 3 % là, ailleurs c'est 8, 9 et 10 %».

À titre d'exemple, les dépenses d'administration des commissions scolaires — même si elles sont «raisonnables» à 7,1 % du budget — devraient être réduites de 70 millions cette année, selon la ministre. Une telle ponction les ramènerait à 6,1 % du budget des commissions, a-t-elle ajouté.

Cela dit, Mme Marois a d'emblée reconnu que les compressions, — où qu'elles soient effectuées — «exerceront une pression évidente sur plusieurs éléments de notre système d'éducation». Mais face à l'échéance de quatre ans adoptée pour éliminer le déficit, on ne saurait pas y échapper.

«Il serait utopique de croire que l'assainissement des finances publiques peut se faire sans toucher [un secteur] qui représente 25 % des dépenses publiques.» Elle a dit avoir toutefois «tenté d'identifier des pistes de compressions budgétaires [pour les commissions scolaires] qui n'aient pas d'effets négatifs significatifs sur la quantité et la qualité des services aux écoliers». Mais le député péquiste de Maskinongé, Remy Désilets, a déploré qu'il n'y ait pas davantage de «mordant» dans les demandes qu'elle a effectuées auprès des commissions scolaires d'éviter des compressions dans les services directs aux enfants. Faisant remarquer que les écoles de sa propre circonscription ont fermé des classes d'adaptation, les commissions ne se sentent pas obligées de respecter les «bons principes» exprimés par la ministre.

Or, selon la ministre, la loi actuelle limite les pouvoirs du ministère à imposer des choix budgétaires aux commissions scolaires. Elle a dit espérer que, à l'issue des États généraux de l'éducation, l'on en arrive à une définition plus précise des pouvoirs d'une part et d'autre.

Par ailleurs, Mme Marois a fixé la mi-mai comme étant «l'extrême limite» à une entente entre la Fédération des commissions scolaires et la Centrale d'enseignement du Québec sur les mesures pour comprimer 100 millions par année à même les conventions collectives. La formule d'entente conclue l'automne dernier donnait aux parties jusqu'au 22 février pour y arriver, à défaut de quoi Québec prévoyait imposer une solution: des journées pédagogiques non payées.

La Fédération des enseignants de commissions scolaires (CEQ) a déposé dernièrement une offre qui vise à récupérer 68,6 millions. L'offre prévoit, entre autres, deux journées pédagogiques non payées.

Si cette offre est acceptée, la ministre a dit entendre chercher le manque à gagner en imposant des congés non payés additionnels. À raison de 15,7 millions par jour, il s'agirait de deux jours non payés de plus.



Sur la langue, le virage est palpable. La direction du PQ suggère d'abandonner l'idée d'un retour à l'unilinguisme français dans l'affichage, ce que préconisent pourtant les péquistes de la région de Montréal.

PHOTO JACQUES NADEAU

## PQ

SUITE DE LA PAGE 1

l'Assemblée nationale en décide autrement».

Si les négociations sont fructueuses, le fonctionnement du partenariat sera assuré par des institutions communes: un Conseil, formé à parts égales de ministres des deux États-membres; un Secrétariat servant de liaison fonctionnelle avec les gouvernements des deux États-membres; une Assemblée parlementaire (formée de membres désignés) examinant les projets de décision du Conseil et lui faisant des recommandations. Un Tribunal chargé de régler les différends relatifs au traité. Les Québécois pourront demeurer citoyens canadiens, la monnaie canadienne aura cours légal et le Québec émettra un passeport.

Sur la langue, le virage est plus palpable. La direction du PQ suggère d'abandonner l'idée d'un retour à l'unilinguisme français dans l'affichage, ce que préconisent pourtant les péquistes de la région de Montréal. Le programme actuel prévoit l'abrogation de la loi 86 (affichage bilingue) et le rétablissement, tant des dispositions initiales de la Charte de la langue française que de ses objectifs fondamentaux. Le nouveau texte de l'exécutif national propose «d'éliminer le bilinguisme institutionnel instauré par les modifications apportées à la loi 101 par la loi 86». À propos de ce bout de phrase, volontairement ambigu, les journalistes ont réussi à faire dire au vice-président du parti, Fabien Béchard, que cela ne signifiait pas l'abrogation de la loi 86.

Du programme actuel, la direction du parti compte également biffer les trois articles suivants visant la protection du français: a) amender la Charte de la langue française, afin de mieux garantir l'usage du français au Québec; b) modifier les dispositions de la Charte concernant la fréquentation obligatoire de l'école française pour qu'elles s'appliquent également au cégep; c) imposer l'affichage unilingue français, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de tout établissement privé ou public, afin de doter le Québec d'un visage essentiellement français. La disparition de ces trois articles confirme la détermination de ne pas toucher à la loi 101.

Ainsi que l'avaient souhaité la minorité anglophone et Lucien Bouchard, les dirigeants du PQ ont trouvé une façon d'assouplir les restrictions prévues pour les séjours temporaires. Le programme actuel limite à six ans la durée de la période d'un séjour temporaire pendant laquelle un enfant de travailleur ou d'administrateur peut aller à l'école anglaise. Le nouveau texte stipule qu'il faut «réexaminer» la durée actuelle de la période, «de façon telle que soient satisfaits nos besoins en ressources humaines, sans toutefois que cela ne constitue une voie détournée pour accéder à l'école anglaise».

En contrepartie, pour faire avaler la pilule, la di-

rection du PQ a introduit de nouveaux articles visant à donner l'impression d'un raffermissement de la volonté politique: appliquer de façon plus systématique et rapide les dispositions prévues par la Charte de la langue française lors d'infractions aux normes d'affichage; faire en sorte que, sauf exceptions, le français soit la langue utilisée pour les raisons sociales; veiller à ce que les inscriptions, étiquettes et modes d'emploi des produits offerts au public soient rédigés en français et octroyer à l'Office de protection du consommateur le pouvoir d'émettre des constats aux détaillants en infraction.

Outre la langue et la souveraineté, la révision du programme portera sur des sujets qui ont également alimenté l'actualité politique au cours des derniers mois. On y apprend donc que le gouvernement issu du PQ devra favoriser le partage du temps de travail autant dans les secteurs public, parapublic que privé, afin de permettre à plus de personnes d'avoir accès à un emploi; encourager la réduction du temps du travail; favoriser la retraite incitative et réduire au maximum les heures supplémentaires.

Le chapitre sur l'énergie a été sensiblement remanié pour statuer que dorénavant le gouvernement devra accorder clairement la priorité à l'efficacité énergétique. Il taillera une place de plus en plus grande aux énergies nouvelles et renouvelables, en privilégiant l'électricité éolienne.

Hydro-Québec continuera à occuper la place prépondérante qui est la sienne en tant que producteur et distributeur d'électricité, et à jouer au sein de la société québécoise son rôle de levier sur les plans financier, économique, technologique et du développement régional. Hydro-Québec devra être beaucoup plus un catalyseur de création d'emplois qu'un exportateur de ressources. Il suivra les orientations de la politique gouvernementale et le plan énergétique général.

Dans l'optique d'une justice «plus accessible, plus humaine et plus rapide», l'aide juridique sera rendue plus accessible aux personnes les plus démunies, en accroissant les seuils d'admissibilité, qui seront réévalués à des périodes fixes à partir de paramètres préétablis, de façon à tenir compte de l'évolution du coût de la vie.

Enfin, un Québec souverain conviendra d'un nouveau pacte social avec les nations autochtones qui seront reconnues comme partenaires au développement du Québec. En retour, elles devront consentir à bâtir avec le peuple québécois le pays du Québec. Les gouvernements autochtones pourront prélever des taxes et des impôts, elles pourront retirer certains revenus de la gestion des territoires. Mais le gouvernement du Québec devra également participer au financement des gouvernements autochtones.

## ITALIE

Une majorité  
conditionnelle et fragile

SUITE DE LA PAGE 1

sièges sur 315 au Sénat et 319 sièges sur 630 à la Chambre des députés. Mais cette majorité reste conditionnelle et fragile, car elle est soumise au bon vouloir du parti d'extrême gauche marxiste de soutien ou non d'action d'un futur gouvernement modéré de L'Olivier.

Si L'Olivier n'avait plus ce soutien, Romano Prodi n'aurait plus de majorité absolue dans les deux chambres et serait contraint de négocier l'appui de la Ligue du Nord (fédéraliste) ou d'autres forces centristes pour pouvoir gouverner.

Refondation communiste a promis son soutien à M. Prodi pour former le gouvernement, or tout les oppose sur les options économiques et sociales. Aussi, l'opposition de centre droit prédit-elle des difficultés dans les rapports entre ces deux formations et a d'ores et déjà qualifié M. Prodi d'«otage» de Fausto Bertinotti, secrétaire national de Refondation. Ce dernier a averti hier que son soutien au nouveau gouvernement dépendrait de l'attitude du cabinet à l'égard des orientations de ce parti: à savoir la réintroduction de l'échelle mobile des salaires, la réduction du temps de travail et l'impôt sur la fortune.

Les premières divergences sont apparues au grand jour hier: M. Prodi a rejeté résolument hier la réintroduction de l'échelle mobile des salaires, que le chef de Refondation défend en soutenant que cette échelle n'est pas génératrice d'inflation, à échéance annuelle.

Massimo D'Alema, secrétaire général du PDS, force dominante de la coalition, a compris le danger d'être exclusivement lié à Refondation communiste. Dès hier, il a fait une ouverture en direction d'un autre vainqueur de ces élections, Umberto Bossi, chef de la Ligue du nord, mouvement fédéraliste qui a obtenu 10,4 % des voix, et est devenu le premier parti du nord de l'Italie du nord avec un peu plus de 20 % des voix.

M. D'Alema a proposé «l'ouverture rapide d'un processus de dialogue entre les forces politiques sur les thèmes constitutionnels», alors que la principale revendication du chef de la Ligue, qui n'a conclu aucune alliance électorale, est la création d'une assemblée constituante pour élaborer une réforme fédérale du pays.

L'annonce des résultats a été saluée avec enthousiasme sur les marchés européens où la lire a été en forte remontée, alors que la bourse de Milan enregistrait une hausse de 4,9 %.

Le grand perdant de ces élections, le chef du Pôle pour les Libertés Silvio Berlusconi, a longtemps gardé le silence avant de promettre hier, lors d'une conférence de presse à Milan, de mener au parlement une opposition «constructive mais vigilante». «Nous serons présents avec notre armée de députés qui est plutôt significative, tant à la Chambre qu'au Sénat», a-t-il ajouté dans sa première réaction aux résultats du vote de dimanche.

Le Pôle pour les Libertés a obtenu 246 sièges à la Chambre sur 630, et 116 sièges au Sénat sur 315.

Selon les observateurs politiques, L'Olivier a gagné grâce surtout au fait que, tout au long des mois passés, plusieurs forces ont quitté le navire de Silvio Berlusconi. La Ligue du Nord qui était alliée à Forza Italia et à l'Alliance Nationale en 1994, avait dénoncé son accord fin 1994 pour prendre son indépendance.

Contre toute attente, la Ligue du Nord, mouvement de protestation contre le pouvoir central de Rome, aux slogans séparatistes, a progressé, passant de 8,4 % à 10,1 % à la Chambre.

En passant avec armes et bagages dans le camp de L'Olivier, le président du Conseil Lamberto Dini, ancien ministre du Trésor de Silvio Berlusconi, a aussi permis de rallier beaucoup de libéraux et de milieux d'affaires à L'Olivier.

Pour l'abolition  
des serments religieux

Ottawa (PC) — Les groupes minoritaires ont bien accueilli une proposition émanant d'un comité gouvernemental qui préconise l'abolition des serments religieux dans les tribunaux et leur substitution par une simple promesse de dire la vérité.

Les groupes religieux chrétiens ont réagi de façon mitigée à la proposition, tandis que la réformatrice Deborah Grey l'a critiquée.

Un déclin des croyances religieuses et les modifications à la composition ethnique de la société canadienne sont à l'origine de la proposition qui a été présentée par un groupe de travail fédéral-provincial.

Le changement irait un peu plus loin que les amendements aux lois sur la preuve, qui sont entrés en vigueur en février 1995. Ceux-ci permettent aux témoins d'affirmer solennellement qu'ils disent la vérité, sans faire allusion à Dieu.

## DROIT «Le travail de création n'est pas valorisé»

SUITE DE LA PAGE 1

auteurs et titulaires de droits souhaiteraient une révision globale de la loi qui reconnaît sans équivoque le créateur comme premier titulaire des droits de son œuvre.

La loi déposée cette semaine touchera à trois points chauds pour les auteurs: les droits voisins, la copie privée et de nouvelles exceptions à la loi. Dans les trois cas, la révision s'annonce insatisfaisante. «Parce que, selon la directrice générale de la SPACQ, Francine Bertrand-Venne, ce n'est pas l'œuvre qu'on doit protéger, mais l'auteur qui suit la vie économique de son œuvre. De plus, chacun a ses droits et cela n'enlève rien aux droits de l'autre.»

Dans le domaine des droits voisins (droit des producteurs et des exécuteurs d'enregistrements sonores d'être rémunérés lorsque les œuvres sont diffusées à la radio), la Coalition croit que cela devrait s'appliquer à tous les supports, tant sonores qu'audiovisuels, quel que soit le mode de diffusion (radio, télé ou inforoute).

L'inclusion des droits voisins dans la loi réjouit les producteurs de l'ADISQ (Association de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo), mais elle représente une demi-victoire pour les interprètes qui ne toucheraient rien pour leurs prestations sur scène ou à la télévision.

Dans le cas de la copie privée, le gouvernement s'apprête à compenser la reproduction à domicile d'enregistrements sonores en exigeant une redevance des fabricants et des importateurs de cassettes vierges. La Coalition demande que la redevance soit perçue sur tous les appareils et tous les supports permettant la reproduction et que les montants ne soient pas déterminés par le législateur.

L'auteur-compositeur-interprète et producteur de Beau Dommage, Robert Léger donne l'exemple suivant: «chez Archambault, au lancement de notre dernier disque, on a déjà vu une dame acheter un exemplaire du disque avec huit cassettes. C'est inacceptable. Il doit y avoir une compensation pour les artistes. Le montant ne doit pas être inscrit dans la loi, mais le résultat de négociations et d'ententes collectives.»

Abondant dans ce sens, Lucie Beauchemin ajoute que «la loi doit être technologiquement neutre. Sinon, elle deviendra très rapidement désuète. Quand on sait le temps que ça prend au gouvernement pour agir dans ce domaine...»

La loi sur le droit d'auteur date de 1924. Une première révision d'importance a eu lieu en 1988 et les conservateurs, au pouvoir à l'époque, avaient promis que la phase deux suivrait peu de temps après. Huit ans plus tard, on

n'assiste ni plus ni moins qu'à un affaiblissement de la notion de droit d'auteur, selon le président de l'UNEQ, Bruno Roy.

«Entre autres, avec les nouvelles exceptions mises de l'avant, le contrôle sur ce qui est photocopié échappe de plus en plus aux auteurs. Nous avons pourtant déjà une entente collective avec le ministère de l'Éducation sur les photocopies déclarées. Les écoles sont là pour faire respecter les œuvres et les auteurs, pas en profiter.»

La loi révisée prévoit en effet, selon la Coalition, de permettre l'utilisation d'une œuvre sans autorisation, ni rémunération pour certains utilisateurs comme les écoles, les bibliothèques, les archives et les musées. Les auteurs réclament l'élimination de toute exception à la protection des œuvres.

Claudette Fortier précise que les montants prélevés dans ce domaine sont bien souvent dérisoires. Elle donne l'exemple de ce que versent annuellement des organismes comme la Magnétothèque et l'Institut Canadien des aveugles à la SODRAC, une somme de l'ordre de 500 \$.

«Est-ce que Domtar peut demander une exemption de taxe pour une sorte de bois en particulier, demande pour sa part Francine Bertrand-Venne. Les auteurs représentent pourtant la matière première de plusieurs indus-

tries. C'est très ordinaire ce qu'on réclame: un paiement pour un travail effectué.»

Robert Léger rappelle que la dernière tournée de Beau Dommage a rapporté 36 000 \$ aux créateurs et plus d'un million aux interprètes-producteurs que sont certains membres du groupe. «Ce n'est pas normal que celui qui écrit gagne 10 \$ et que celui qui chante 1200 \$», dit-il.

Dans tout ce débat, deux visions s'opposent donc: l'américaine et l'europpéenne. D'une part, les États-Unis souhaitent qu'on ne reconnaisse qu'un seul droit d'auteur, versé au producteur. De l'autre, l'auteur demeure toujours au centre d'une autre notion qui se perd, la propriété intellectuelle.

«Le marché québécois est différent, note Lucie Beauchemin. Aux États-Unis, en raison de la grandeur du marché, les producteurs peuvent payer des sommes intéressantes aux auteurs. Ici, la seule façon de vivre décemment, c'est d'être associé à la vie économique de l'œuvre.»

Pour Robert Léger, il s'agit là d'un problème de mentalité. «Le travail de création n'est pas valorisé. Ce n'est pas reconnu comme un travail d'écrire une chanson. Pourtant, personne ne peut se passer de musique dans la société.»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

# LE DEVOIR LES SPORTS

Expos 8, Cards 0

## Deux circuits pour Rodriguez

### Segui, joueur de la semaine de la Ligue nationale

MICHEL LAJEUNESSE  
PRESSE CANADIENNE

Après Dave Segui, c'était au tour de Henry Rodriguez de se présenter au Stade olympique avec de l'artillerie lourde hier.

Rodriguez a claqué ses sixième et septième circuits de la saison, a produit cinq points, portant son total à 20 et a conduit les Expos à une autre victoire facile de 8-0 contre les Cards de St. Louis quand Rhéal Cormier a réalisé lui aussi une performance remarquable.

Avec ses 20 points produits, Rodriguez égale une marque d'équipe chez les Expos. Tim Wallach avait été le premier à produire 20 points au mois d'avril 1984.

Cette performance offensive de Rodriguez a procuré aux Expos leur quatrième victoire de suite et a donné au gaucher Cormier (1-1) sa première victoire de la saison. L'Acadien a d'ailleurs connu, et de loin, sa meilleure sortie de la saison, n'accordant que trois coups sûrs à ses anciens coéquipiers en méritant son premier jeu blanc en carrière. Il complétait un premier match depuis le 18 septembre 1993 contre les Pirates quand il portait les couleurs des Cards. Il a retiré neuf frappeurs sur des prises.

Rodriguez a claqué un premier circuit de deux points face au perdant Donovan Osborne (1-1) en troisième manche et il a assommé les visiteurs avec un coup de canon de 422 pieds en septième manche contre le releveur T.J. Matthews. Cormier, qui avait profité d'une erreur de Matthews, et Mark Grudzianek, qui avait été atteint, étaient à bord.

Le gaucher Osborne, grand copain de Cormier, n'a pas été épargné par l'attaque devenue soudainement redoutable des Expos. A son deuxième départ de la saison seulement, lui qui a été impliqué dans un accident de voiture en février, Osborne a donné huit coups sûrs et cinq points en cinq manches de travail. Il a victime du sixième circuit de Rodriguez.

Kevin Lowe et les Rangers au Centre Molson pour le quatrième match ce soir

## «Pas arrogants, juste confiants»

GUY ROBILLET  
PRESSE CANADIENNE

Kevin Lowe a dû consacrer une bonne heure et demie de son temps à tous ceux qui voulaient l'interviewer dans les deux langues, hier, prenant chaque fois la peine de réfléchir et de répondre de la façon la plus intelligente et la plus précise possible. Même en français quand l'athlète originaire de Lachute cherchait un peu ses mots.

De la part de cet homme poli et disponible, il a été beaucoup question de ce qu'on peut interpréter comme un manque de respect des Rangers à l'endroit du Canadien.

L'entraîneur Colin Campbell a répété à satiété que ses joueurs n'ont pas été battus par une meilleure équipe mais se sont battus eux-mêmes deux fois à New York. Et encore hier, Mark Messier et Lowe lui-même racontaient que les Rangers avaient commis des erreurs coûteuses. Trop rarement, selon certains, a-t-on rendu hommage au Canadien, si ce n'est des éloges à l'endroit de Vincent Damphousse et Jocelyn Thibault.

«Ce n'est pas un manque de res-

pect, a nuancé Lowe, c'est une question de confiance en nous. On pense que si on fait pas son système et si on ne fait pas de l'erreur, on va gagner. Le Canadien doit penser de la même façon et si vous ne pensez pas comme ça, il n'y a pas de raison de jouer au hockey.

«La seule raison pour laquelle on a perdu c'est qu'on a fait des erreurs. Il faut donner crédit au Canadien. Damphousse, Thibault et toute l'équipe en général ont bien joué, mais ce sont surtout les erreurs qui nous ont fait perdre», a renchéri Lowe.

Mais cette conviction ne l'empêche pas de respecter l'adversaire. «Le Canadien, c'est le Canadien et même si c'est une équipe jeune, l'esprit du Canadien est toujours présent. Mario Tremblay est là pour le donner.

«J'ai beaucoup de respect pour le Canadien. Il a toujours bien joué contre nous et il est très difficile de gagner à Montréal.»

### Sortir le grand coup

Mais le momentum n'a-t-il pas changé de bord depuis la première victoire des Rangers?

«Oui et non, a répondu Lowe.

C'est sûr qu'on a plus confiance après avoir gagné. Mais le sentiment dans le vestiaire, c'est qu'on a porté un petit coup mais qu'on a besoin de sortir le grand coup.»

Cela dit, Lowe ne croit pas que le jeune âge de ses adversaires devient un handicap sous la pression.

«J'ai joué avec des équipes jeunes», rappelle celui qui a remporté la première de ses six coupes Stanley avec les Oilers d'Edmonton, alors qu'il venait tout juste d'avoir 23 ans en 1984. «Et ce n'est pas une question d'être vieux ou jeunes mais de la façon dont on réagit pendant un match.»

De même pour la pression imposée par la foule montréalaise sur ses favoris: Lowe estime que «c'est dur mais c'est bon aussi. La manière dont les spectateurs ont accueilli les joueurs avant le [troisième] match, c'était vraiment quelque chose. Mais d'un autre côté, quand ils ont hué Turgeon, c'est différent.»

Lowe, qui a eu 37 ans le 15 avril, a fait savoir récemment qu'il ne songeait pas à prendre sa retraite et qu'il avait déjà décidé qu'il entreprendra une carrière d'entraîneur quand il ne jouera plus à la défense.

## Lemieux et Barrasso mènent les Penguins

Landover, Maryland (AP) — Mario Lemieux a participé à tous les buts des siens et Tom Barrasso a repoussé 38 lancers, hier, quand les Penguins de Pittsburgh ont disposé des Capitals de Washington par la marque de 4-1.

Les Capitals mènent toutefois la série quart-de-finale de la conférence de l'Est 2-1 après avoir remporté les deux premiers matches à Pittsburgh. Les quatre passes de Lemieux égalent un record d'équipe en séries.

Quant à Barrasso, il s'est montré intraitable jusqu'à ce que Sylvain Côté ne profite d'un avantage numérique à 7:31 de la fin du troisième tiers pour le priver d'un jeu blanc.

Ron Francis et Glen Murray ont d'abord déjoué le gardien des Capitals Jim Carey en première période et les Penguins ont regagné leur vestiaire avec une avance de 2-0 même s'ils ont été dominés 10-3 au chapitre des lancers.

Pittsburgh s'empara d'une avance de deux buts en première pour la troisième fois de cette série; cette fois-ci, cependant, les Penguins ont su maintenir leur avantage.

Les Capitals, privés de sept joueurs, à 12:33 de la deuxième période, et Kevin Miller, à 16:00, ont complété pour les Penguins qui ont été dominés 39-19 au total des tirs.

### Panthers 6, Bruins 2

À Miami, Dave Lowry a marqué deux fois et le gardien John Vanbiesbrouck a repoussé 37 tirs quand les Panthers de la Floride, profitant de l'absence de Bill Ranford devant le filet de leurs rivaux, ont baffoué les Bruins de Boston 6-2, hier.

La victoire confère à l'équipe de la Floride l'avance de 2-0 dans la série quart de finale de la Conférence de l'Est. En deux rencontres, les Bruins ont été dominés 12-5 au chapitre des buts.

### Entraîneur de l'Armée rouge

## Tikhonov limogé

Moscou (AP) — Viktor Tikhonov, dont le très long règne comme tsar à la volonté de fer du hockey soviétique et russe a été couronné de trois médailles d'or aux Jeux olympiques et de huit titres au championnat du monde, a été congédié comme entraîneur du club de l'Armée rouge.

Le controversé Tikhonov, âgé de 66 ans, avait déjà perdu son poste d'entraîneur de l'équipe nationale il y a deux ans.

Le colonel Alexander Baranovsky, directeur exécutif des opérations du club, en a fait l'annonce, hier.

Indiquant que le club de l'Armée rouge a l'obligation de maintenir une tradition gagnante, Baranovsky a ajouté que cette directive avait été émise ce mois-ci par le ministre de la défense Pavel Grachev.

### BASEBALL

#### LIGUE NATIONALE

**Dimanche**  
San Diego 2 Atlanta 1  
Pittsburgh 4 Montréal 9  
St. Louis 2 Philadelphie 4  
Colorado 6 New York 4  
San Francisco 7 Chicago 6  
Cincinnati 5 Houston 7  
Los Angeles 4 Florida 5

**Hier**  
San Diego 5 Florida 3  
St. Louis 0 Montréal 8  
Pittsburgh 9 Philadelphie 3  
Cincinnati 1 New York 5  
Los Angeles 1 Atlanta 4  
Colorado à Chicago  
Houston à San Francisco

**Aujourd'hui**  
Pittsburgh (Wagner 3-0)  
à Philadelphie (M. Williams 0-1), 13h05.  
Los Angeles (Park 2-0)  
à Atlanta (Glavin 1-3), 13h10.  
San Diego (Bergman 1-1)  
en Floride (Hammond 1-2), 13h35.  
Colorado (Rekar 0-1)  
à Chicago (Castillo 0-1), 14h20.  
Houston (Kile 1-2)  
à San Francisco (VanLandingham 0-3), 15h35.

**Ce soir**  
Pittsburgh contre Washington  
**Mercredi**  
Washington 6 Pittsburgh 4  
**Vendredi**  
Washington 5 Pittsburgh 3  
**Hier**  
Pittsburgh 4 Washington 1  
(Washington mène 2-1)  
**Rangers contre Montréal**  
**Mardi**  
Montréal 3 Rangers 2 (P)  
**Jeudi**  
Montréal 5 Rangers 3  
**Dimanche**  
Rangers 2 Montréal 1  
(Montréal mène 2-1)  
**Ce soir**  
Rangers à Montréal, 19h30. (CBC, SRC)  
**Florida contre Boston**  
**Mercredi**  
Florida 6 Boston 3  
**Hier**  
Boston 2 Florida 6  
(Florida mène 2-0)

Section Est

G	P	Moy.	Diff	
Montréal	12	7	.632	—
Atlanta	11	9	.550	1/2
Philadelphie	8	10	.444	3 1/2
Florida	8	12	.400	4 1/2
New York	6	11	.353	5

Section Centrale

Chicago	10	8	.556	—
St. Louis	11	9	.550	—
Houston	9	9	.500	1
Cincinnati	9	10	.474	1 1/2
Pittsburgh	9	10	.474	1 1/2

Section Ouest

San Diego	12	7	.632	—
San Francisco	10	8	.556	1/2
Colorado	8	9	.471	3
Los Angeles	8	12	.400	4 1/2

#### LIGUE AMERICAINE

**Dimanche**  
Boston 7 Cleveland 11  
New York 9 Minnesota 5  
Milwaukee 5 Kansas City 4  
Baltimore 6 Texas 9  
Chicago 5 Oakland 6  
Toronto 5 Seattle 9  
Detroit 5 California 6

**Hier**  
Baltimore à Cleveland, 19h05.  
Boston à Minnesota, 20h05.  
New York à Kansas City, 20h05.  
Chicago au Texas, 20h55.  
Detroit en Californie, 22h05.  
Milwaukee à Oakland, 22h05.  
Toronto à Seattle, 22h05.

**Aujourd'hui**  
Boston (Moyer 2-1)  
au Minnesota (Hawkins 0-0), 13h15.  
Chicago (McCaskill 0-1)  
au Texas (Hill 3-1), 14h05.  
Milwaukee (Sparks 1-2)  
à Oakland (Wojciechowski 0-0), 15h15.  
Baltimore (Mussina 3-1)  
à Cleveland (Lopez 0-1), 19h05.  
New York (Key 1-2)  
à Kansas City (Gubicza 1-3), 20h05.

### HOCKEY

#### LIGUE NATIONALE

**CONFÉRENCE DE L'EST**  
Philadelphie contre Tampa Bay  
**Mardi**  
Philadelphie 7 Tampa Bay 3  
**Jeudi**  
Tampa Bay 2 Philadelphie 1

**Dimanche**  
Philadelphie 4 Tampa Bay 5  
(Tampa Bay mène 2-1)  
**Ce soir**  
Philadelphie à Tampa Bay, 19h30. (TSN)  
**Pittsburgh contre Washington**  
**Mercredi**  
Washington 6 Pittsburgh 4  
**Vendredi**  
Washington 5 Pittsburgh 3  
**Hier**  
Pittsburgh 4 Washington 1  
(Washington mène 2-1)  
**Rangers contre Montréal**  
**Mardi**  
Montréal 3 Rangers 2 (P)  
**Jeudi**  
Montréal 5 Rangers 3  
**Dimanche**  
Rangers 2 Montréal 1  
(Montréal mène 2-1)  
**Ce soir**  
Rangers à Montréal, 19h30. (CBC, SRC)  
**Florida contre Boston**  
**Mercredi**  
Florida 6 Boston 3  
**Hier**  
Boston 2 Florida 6  
(Florida mène 2-0)

**CONFÉRENCE DE L'OUEST**  
Detroit contre Winnipeg  
**Mercredi**  
Detroit 4 Winnipeg 1  
**Vendredi**  
Winnipeg 0 Detroit 4  
**Dimanche**  
Detroit 1 Winnipeg 4  
(Detroit mène 2-1)  
**Ce soir**  
Detroit à Winnipeg, 20h30. (CBC)

**Colorado contre Vancouver**  
**Mardi**  
Colorado 5 Vancouver 2  
**Jeudi**  
Vancouver 5 Colorado 4  
**Samedi**  
Colorado 4 Vancouver 0  
(Colorado mène 2-1)  
**Hier**  
Colorado à Vancouver, 22h30. (CBC, RDS)

**Chicago contre Calgary**  
**Mercredi**  
Chicago 4 Calgary 1  
**Vendredi**  
Calgary 0 Chicago 3  
**Dimanche**  
Chicago 7 Calgary 5  
(Chicago mène 3-0)  
**Ce soir**  
Chicago à Calgary, 21h30. (CBC)

**Toronto contre St. Louis**  
**Mardi**  
St. Louis 3 Toronto 1  
**Jeudi**  
St. Louis 4 Toronto 5  
**Dimanche**  
Toronto 2 St. Louis, 3  
(St. Louis mène 2-1)  
**Ce soir**  
Toronto à St. Louis, 20h. (CBC)

TÉL.: 985-3344

## ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

### I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL, 1009 Bellevue, cottage, 4 c.c., planchers bois, très bien entretenu, super terrain paysager. Oasis de calme. Clairette Vincent, La Capitale Maître courtier, 679-3011.

MÉTRO JOLIETTE, beau cottage, 3 c.c., entièrement rén., bois franc, cour pays, tranquille, - 119.000\$. 524-2843.

ROSEMONT, St-Zolique coin 28e, Triplex, gar. dét., 6 1/2 + s.s. fini, 2 X 3 1/2, paysagé, 729-8077.

ST-HILAIRE, maison de déb. siècle, charme unique, 9 pièces, foyer, solarium, 16.800 p.c. Arbres matures, gr. jardin, 150.000\$ ferme. Pas d'agent. 446-2997.

ST-LAMBERT - Près golf. Élegant cottage rén., décoré par prof., idéal réception. Cuis. tr. moderne, b. tourbillon, pisc. creusée, gr. patio, jardin except., 466-1717.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ADJ. OUTREMONT. Superbe condo 6 1/2, 1988, gar. constr. supérieure, très éclairé, prix réduit, 5 min. métro Laurier. Visite sur r.-v.: 278-5039.

CHANTELEREC  
Pour les amateurs du golf et du ski, voici l'occasion rêvée d'acquies un condo au pied du Mont Chanteclerc. Une c.a.c., mézzanine, bain tourbillon, foyer et terrasse. Pour seulement 79.500\$. Renseignements: 381-3116.

OUTREMONT, "Le Tournesol", 9e étage, 2 c.c., 2 stat. int., 5 électro. inclus. Pour occ. immédiate. Prix réduit 1996. Visite sur rendez-vous. 658-8226.

PARC LAFONTAINE, condo, 2 c.c., 2 s.bains, foyer, piscine, gar. Adapté pour handicapés. 596-1449.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL  
Propriétaire vend magnifique condo  
14e étage - 3 c.c. avec chaudière  
sa salle de bains. 2146 p.c.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

Vue panoramique - très ensoleillé  
Possibilité 3 stat. intérieures.  
733-4749 après 19h00

ST-LAMBERT, Pisc., tennis. Bon prix. Visite libre dim. 2-4. St-Germain Ass. ctr. T.H. Coulombe, 981-7191.

VIEUX MONTRÉAL Cours Le Royer  
Loft 1070 p.c., murs de brique, poyers, foyer, fenêtres françaises. Vue sur Notre-Dame. Dist. marche du centre-ville. Faut voir! 139.000\$. 499-9002.

VIEUX-LONGUEUIL, MAISON-CONDO,  
2 étages avec sous-sol, (construction 1992). Ensoleillé, fenestré 3 côtés, combustion lente, 3 chambres, 2 salles de bain, terrasse, 2 stationnements, proximité métro, terrain paysagé, 677-8046.

105  
PROPRIÉTÉS À REVENUS

VILLE DE ST-LAURENT, imm. 4 log., (poss. 5), secteur recherché, très bonne condition, s.-s. fini, locaux A1, près métro, très bon revenu. Excellent investissement. 299.000\$. Sans intermédiaire. 747-2340.

### 120 LAURENTIDES

STE-ADELE  
5 min. Morin Heights. Chalet bois rond, 100 arpent, 150.000\$. 731-7833.

### 121 CANTONS DE L'EST

DUNHAM - Route des vignobles, magnifique verger 74 acres, grande maison, vue superbe sur la plaine jusqu'à Montréal, cédre rentable. Exclusivement par Maurizio Colini Courtier 514-263-4663.

LAC STUKELY  
Bord de feu, superbe terrain 2 acres, avec 350 pi. sur lac, situé en face du Parc Orford, 163.000\$. Propriétaire (819)868-3030.

### LES ANNONCES CLASSÉES

#### DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

#### Conditions de paiement: cartes de crédit



### 132 CHALET

LAC DE STOKÉ près Sherbrooke, terrain 42.730 p.c., 165 pi. façade sur lac. Chalet meublé, 3 c.c., 3 saisons, garage, tennis, 60.000\$. Soir. (819)846-2864.

VENISE-EN-QUÉBEC, 40 min. Pont Champlain, Bord de feu, idéal planche à voile & ski nautique. 139.000\$. 769-1483.

### 135 TERRAINS

CHARLEVOIX (Petite Riv. St-Fr.), 1.200.000 p.c. Vue sur feu de massif. Accessible en tout temps. (soir): (418)632-5283

ILE D'ORLÉANS (ST-JEAN) Bord du fleuve, super. 15.280 p.c. (100 façade feu). Près pour constr.. (418)522-4962.

### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

5 1/2, rénové, planchers bois franc, entrée lav./séch., lav.-vais., 500\$ chauffé. Balcons. Libre en mai. 255-8112.

A AHUNTSIC, 4 1/2 et 5 1/2, éclairés sur 3 côtés. 3 1/2 et 4 1/2, demi s.-s., clairs, modernes, rénovés. Jardin. Soir: 385-3097, jour: 481-0040 (André).

A ROSEMONT, 2 1/2, 3 1/2 chauffés, éclairés. Poêle, frigo, 729-2431, 521-2624, 728-7326.

CENTRE-VILLE Grand studio, endroit calme, foyer, terrasse, 3 électro, stat. stat., chauffé, éclairé. 600\$ juillet. 844-4815

CHEMIN STE-CATHERINE  
Superbe haut duplex, grand 7 1/2 chauffé, poêle et réfrigérateur. Entrée lav./séch., garage chauffé, près hôpital Ste-Justine. Collège Brébeuf, U de M., 1300\$/mois. Libre juillet. Mme Beaudin: 737-7554.

DE LA MONTAGNE, Sous-loc. 5 mois, tr. gr. 1 1/2, balcon, piscine. 849-7782.

### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ED. MONTPETIT, face U. de M., 6 1/2, chauffé, eau ch. Idéal 2 adultes, tranquille. 737-2674.

LA PETITE PATRIE 7 pièces, 3e, rénové, ent. lav., Beau quartier, près de tout, 700\$/mois. 272-8539.

LAURIER/JEANNE-MANCE, 3e, 6 1/2 très propre, clair, chauffé, sortie l/s. 7755. 272-5883, 737-3563.

MTL, grand 4 1/2-5 1/2 chauffé, pas d'animaux, juillet. 274-9514.

MÉTRO BEAUBIEN, rue Chambord, 3 1/2, propre, calme, 1er juillet. 495-4481.

MÉTRO BEAUBIEN, rue St-Denis, 7 1/2, chauffé, élect., pas d'animaux, non-fum. Juillet. 735\$. 273-5505.

MÉTRO COLLEGE, 3 1/2, r.-de-c., chauffé, usage exclusif cour arrière, poêle/frigo, lave-vaiss., 595\$. 389-4963.

MÉTRO JOLICOEUR, 3 1/2, 2e étage, tr. propre, juillet, 375\$/mois. 383-3571

MÉTRO ROSEMONT (Belchassat/St-Denis), grand 5 1/2 fermé + s. lavage, élect., 3e, entrée privée. Références. 575\$/m. 276-4888, 254-8669.

N. BORDEAUX, Face parc boisé, luxueux haut duplex, grand 5 1/2, 2 portes paillo, gr. balcon, avec vue côté soleil chauff. élect. puits lumière. Juillet, 765\$/mois. 332-1900.

N.D.G. Condo rue Melrose, 7 1/2, 2e, duplex dét., calme, tapis, foyer, boiserie, poêle/frigo. 850\$. Libre. 369-6005.

N.D.G., 4697 Coolbrook, 5 1/2 + s.-s., boiserie, entrée lav./séch., 785\$. 477-4611, 478-3599.

N.D.G., Sympathique 7 1/2, 2e, duplex, pr. métro + services. Boiserie, foyer, garage, stat., 800\$ non-chauffé. SVP mess.: 486-9543.

### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

OUTREMONT, très beau 7 1/2, 4 ch. fermés, foyer, 1050\$/m. chauffé. 279-0229, Glyniaine.

PLATEAU, 6 1/2, entrée laveuse/sécheuse, rénové, non-chauffé. 820\$. 524-9162.

PLATEAU, Luxueux loft, foyer, air clim. puits de lumière, 3 électro., stat., mezz. insonor. sup. 950\$. 486-4655

PLATEAU PARTHÉNIAIS/GILFORD Joli 3 1/2 rénové 94, pièce double + cuisine, pour 1er juillet au avant. 395\$. 527-3899 ou 985-3351.

ST-URBAIN/BERNARD  
7 1/2, 3e, s.bains rénovés, 600\$/mois, libre 1er juillet. 272-4245.

VICTORIA/QUEEN MARY, 7 1/2, haut duplex, rénové, chauffé, 2 s.b., 3 électro-mén., garage, 1,300\$, juillet. 737-9170.

VIEUX MONTRÉAL, luxueux condo, foyer, sauna, tourbillon etc. 1,250\$. 922-1462.

### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

ILE-DES-SOEURS. Impec. unité de coin (1550 p.c.), terr., vue cité/feu, 2 ch., 2 s.b., Sécur. 24h. 1400\$/m. 362-0552.

OUTREMONT, "Le Tournesol", 9e étage, 2 c.c., 2 stat. int., 5 électro. inclus. Pour occ. immédiate. Prix réduit 1996. Visite sur rendez-vous. 658-6226.